



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 2 octobre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 26 septembre 2017
Date de publication : 10 octobre 2017

Conseillers présents : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme
Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M.
Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M.
Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle
DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON,
Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme
Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M.
Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Akç HAMDAOUI, Mme
Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie
SERMIER

Référence

N° 17.02.10.95

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Acquisition d'immeubles à
l'ETAPES - Avenue de
Landon

Secrétaire de séance

Sylvette MARCHAND

Rapporteur

Pascal JOBEZ

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE
Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Catherine DEMORTIER
Mme Laetitia CUSSEY à M. Pascal JOBEZ (jusqu'à la DCM 17.02.10.109)
M. Jean-Claude WAMBST à Mme Françoise BARTHOULOT

Conseillère absente en cours de séance :

Mme Justine GRUET (DCM 17.02.10.110)

L'Établissement Public Éducatif et Social est propriétaire d'un ensemble immobilier sis à Dole 85 et 89 avenue de Landon, constitué d'une maison d'habitation et d'ateliers bâtis sur un tènement foncier d'un peu plus de 4000 m². A la suite de restructurations conduites sur le patrimoine de l'ETAPES, ces locaux sont aujourd'hui désaffectés et cessibles.

Cette propriété se situe en lisière d'une vaste zone à urbaniser, jouxtant au Nord le cimetière Nord, dont la Ville entend maîtriser les orientations d'aménagement. A cette fin, des acquisitions foncières ont été régularisées depuis quelques années dans ce quartier (la dernière ayant été décidée par le Conseil Municipal en juin 2017) et ont conduit à la réalisation d'un programme de dix logements par Grand Dole Habitat en 2010, puis dernièrement du lotissement communal dit « de la Fäulx » de dix-huit lots à bâtir.

Aujourd'hui, la collectivité y possède quelque 18500 m² de terrain et l'acquisition de la propriété de l'ETAPES permettrait non seulement d'accroître cette superficie mais aussi d'assurer une desserte de la zone à urbaniser par sa connexion à l'avenue de Landon.

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement de la Ville » du 27 septembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition à l'ETAPES des deux propriétés bâties cadastrées d'une part section AN n° 187 d'une contenance de 18a 87ca sise 89 avenue de Landon, d'autre part même section n° 56 et 185 de contenance respectives 16a 22ca et 6a 13ca, sise 85 avenue de Landon,
- **PRÉCISE** que cette acquisition sera réalisée moyennant le prix de 215 000 € conformément à l'avis de France Domaine du 7 août 2017,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir,

- **NOTE** que l'opération sera dispensée de droit d'enregistrement et de taxe de publicité foncière en application de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- ETAPES - 9 rue Jeanrenaud - BP 12 - 39107 DOLE Cedex
- Maître Victor VANDEL - Notaire associé - 8 rue Joseph Thoret - 39100 DOLE

Fait à Dole, le 2 octobre 2017
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean-Baptiste GAGNOUR

Acquisition d'immeubles à l'ETAPES Avenue de Landon

